

Appel à Candidatures

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF)

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

**Comment les parlements et autres acteurs
non étatiques peuvent-ils
contribuer ?**



Bientôt

INSCRIVEZ-VOUS

Début de la formation : 28 Juin 2022

Date limite du dépôt des Candidatures : 23 Juin 2022



<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZMkce-gpj4qGdlldL7zj0vp9tq3HSSQ6F8J>

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ZLECAF

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

**Comment les parlements et autres acteurs
non étatiques peuvent-ils
contribuer ?**

Appel à candidatures

**Trois Journées de 2 heures de conférence en ligne sur :
Q&R sur la ZLECAf et le rôle des acteurs non étatiques**

Annonce en bref

Type : Formation synchrone en ligne

Thème : Commerce international, ZLECAf

Période : 28-30 Juin 2022

Durée : 3 jours

Langue: Bilingue (Anglais-Français)

Localisation : Formation en ligne sur le web

Frais d'inscription: Pas de frais

Date limite des inscriptions : 23 Juin 2022

Public cible spécifique: Parlementaires, autres acteurs
non-étatiques, Experts

Site web: <https://elearningidep.uneca.org/>

Dossiers de candidature: <https://us02web.zoom.us/join/register/tZMkce-gpj4qGdIddL7zj0vp9tq3HSSQ6F8J>

Contexte

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a été officiellement lancée lors du 12^e sommet extraordinaire de l'Union africaine à Niamey, au Niger, le 7 juillet 2019. À ce jour, 54 États africains ont signé l'accord de la ZLECAf et 41 l'ont ratifié. Trente États membres ont également signé le Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement lors du Sommet de Niamey, signalant une initiative officielle hautement symbolique visant à assouplir les restrictions à la circulation des personnes à travers les frontières africaines.

Jusqu'à présent, seules les négociations de la phase I sur le commerce des biens, le commerce des services et le règlement des différends ont été conclues. Les négociations de la phase II - sur l'investissement, la politique de concurrence, les droits de propriété intellectuelle et le commerce électronique - sont actuellement en cours, retardées par le COVID-19. Néanmoins, le début des échanges commerciaux dans le cadre du protocole commercial le 1^{er} janvier 2021, en pleine pandémie, n'est pas une réalisation anodine. Il s'agit d'une étape importante dans l'opérationnalisation de l'accord de la ZLECAf et dans la réalisation de l'objectif ultime d'une Communauté économique africaine, comme le prévoit le traité d'Abuja de 1991.

Rassemblant 54 pays, plus de 1,2 milliard de personnes et un PIB supérieur à 2,5 billions de dollars, la ZLECAf peut constituer une force puissante pour remédier à la marginalisation persistante de l'Afrique dans l'économie mondiale et faire mieux entendre la voix de l'Afrique dans les grandes enceintes. Au niveau continental, il peut aider à surmonter les nombreux obstacles à l'intégration régionale et à accroître considérablement le commerce et les investissements intra-africains. En tirant parti du commerce en tant que moteur de la croissance, la ZLECAf peut stimuler les possibilités de diversification industrielle, en créant des emplois pour les hommes et les femmes, y compris pour la jeunesse africaine, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement inscrits dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Agenda 2030.

La capacité de l'Afrique à tirer parti des avantages de la ZLECAf dépendra de l'engagement des États membres à respecter les calendriers de libéralisation et les autres dispositions de l'accord de la ZLECAf, de leur capacité à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies nationales et des politiques d'atténuation, et de leur intérêt continu pour les négociations restantes. À un niveau fondamental, pour que la ZLECAf fonctionne pour l'Afrique, il faut que les pays qui le mettent en œuvre s'approprient pleinement l'accord. L'appropriation va au-delà des décideurs politiques ; elle englobe la communauté des affaires, les parlementaires, les organisations de la société civile, les groupes de travailleurs et, en fait, les hommes et les femmes ordinaires.

C'est dans cette optique que le présent cours en ligne de trois jours a été conçu. Il vise à créer une dynamique et une appropriation politique de la ZLECAf en informant les parlementaires et les autres acteurs non étatiques de la situation actuelle, de la potentialité et des opportunités de développement que représente l'accord et de ce qu'il faut faire pour en tirer le meilleur parti.

Objectifs d'Apprentissage

A la fin de ce cours, les participants/apprenants devraient être capables de :

- 1: Apprécier le rôle que l'intégration régionale et la ZLECAf, en particulier, pourraient jouer dans le développement économique de l'Afrique ;
- 2: Évaluer ce qui a été réalisé jusqu'à présent, et ce qui reste à faire ;
- 3: Comprendre les principales dispositions de l'accord de la ZLECAf et de ses protocoles ;
- 4: Apprécier les impacts positifs attendus de la ZLECAf sur leur pays respectif et sur le continent ;
- 5: Influencer les mesures que leur gouvernement peut prendre, dans le cadre d'une stratégie nationale de la ZLECAf pour tirer parti des opportunités découlant de la ZLECAf, et atténuer les coûts à court terme ;
- 6: Définir et planifier une feuille de route de leur contribution pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf.

Contenu et Structure

La conférence virtuelle couvrira les sujets suivants :

- L'intégration régionale en Afrique : Vue d'ensemble
- ZLECAf : Où en sommes-nous aujourd'hui ?
- ZLECAf: les prochaines étapes
- Impacts de la ZLECAf
- Le rôle des Parlementaires et autres acteurs non-étatique
- Bonnes Pratiques

Méthodologie

Le cours sera dispensé sous forme de webinaire sur 3 jours de 2 Heures par session. La présentation PowerPoint peut être complétée par un manuel de cours, spécialement conçu à cet effet, comprenant des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des statistiques sur le commerce, publications phare sur le sujet (ARII, etc.), des liens Internet et des lectures facultatives. Les apprenants auront également la possibilité d'auto-évaluer leur compréhension grâce à des quiz facultatifs.

Public Cible

Le cours s'adresse à trois groupes de participants/apprenants : Les parlementaires, les organisations de la société civile (OSC) et les experts du secteur public intéressés par la ZLECAf.

Les parlementaires qui sont appelés à ratifier l'accord sont sensés comprendre l'accord pour être convaincus de ses avantages à long terme. Les parlementaires joueront également un rôle clé pour faire fonctionner la ZLECAf, non seulement pour leur propre pays mais aussi pour l'Afrique dans son ensemble - dans un esprit de solidarité et de panafricanisme qui est au cœur même de l'accord. En effet, c'est dans la mise en œuvre que se situent les véritables défis. Les pays membres seront confrontés à leurs faiblesses institutionnelles ; des pertes économiques pourraient survenir

dans certains secteurs en raison de l'arrivée d'importations moins chères ; les entreprises ayant le potentiel d'exporter davantage vers la région pourraient se heurter à des contraintes financières ou de capacité ; et la volonté politique d'aller de l'avant pourrait s'éteindre sous le poids des critiques croissantes et des demandes de protection ou d'aide des entreprises touchées. Tout cela exige que les parlementaires, en tant que décideurs et exécutants de l'accord, défendent l'accord - non pas pour lui-même, mais parce qu'ils croient en sa promesse.

Les OSC jouent un rôle de plus en plus important dans l'obtention de résultats en matière de développement. La mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf a des implications pour les commerçants transfrontaliers, dont beaucoup sont des femmes ; pour les groupes vulnérables, y compris les PME et les entreprises concurrentes des importations ; et, en fin de compte, pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des ODD. Un certain nombre d'OSC opèrent dans chacun de ces domaines, souvent au niveau de la base et à proximité des électeurs qui pourraient être touchés par l'accord. Bien que les OSC n'aient pas été très impliquées dans les négociations complexes de la ZLECAf, elles pourraient jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de l'accord. Un engagement efficace avec les OSC peut également contribuer à renforcer l'appropriation de l'accord, à améliorer la gouvernance et la responsabilité en ce qui concerne sa mise en œuvre, et à aider à mobiliser des fonds pour aider les groupes vulnérables. En effet, la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf représente une grande opportunité pour les gouvernements de revoir, renouveler et approfondir leur engagement avec les OSC.

Enfin, les experts et les professionnels travaillant dans le secteur privé et dans les domaines du conseil aux entreprises et du commerce doivent comprendre les dispositions de l'accord afin de pouvoir aider efficacement leurs clients ou leurs organisations. La ZLECAf pourrait créer des opportunités commerciales pour de nouvelles entreprises et des opportunités de croissance pour les entreprises existantes, à mesure que les barrières commerciales tombent. Ce cours fournira aux experts des informations sur l'accord de la ZLECAf et une compréhension initiale de celui-ci, dans l'espoir qu'ils puissent s'en inspirer.

Les participants à ce cours ne sont pas considérés comme des bénéficiaires finaux, mais comme des ambassadeurs et des agents du changement qui peuvent partager leurs connaissances avec leurs pairs et d'autres parties prenantes et, ensemble, œuvrer pour que l'intégration continentale fonctionne pour l'Afrique.

Admission au Cours

Les candidats à ce cours doivent être titulaires, au minimum, d'une licence, de préférence lorsque les cours relatifs à l'urbanisation, au développement économique local, aux finances municipales et aux domaines connexes dans le contexte de l'Afrique et de la planification ont été couverts. En outre, deux années d'expérience professionnelle seront exigées. Les femmes sont également fortement encouragées à poser leur candidature. Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants sont acceptés au cours sur une base continue et sous réserve de la disponibilité des places. Les candidatures doivent être complétées exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de l'IDEP à l'adresse :

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZMkce-gpj4qGdIddL7zj0vp9tq3HSSQ6F8J>

Certificat

Un certificat sera délivré par l'IDEP à tous les participants qui réussiront aux auto-évaluations relatives aux cours présentés pour chaque module.

Les Prérequis Techniques

L'accès à Internet est une condition essentielle pour la participation. Les spécifications suivantes, au minimum en termes de matériel et de logiciels, sont nécessaires pour suivre cette formation en ligne, veuillez consulter votre administrateur réseau ou la personne responsable du Système Informatique afin de vous assurer que vous disposez des éléments suivants:

- Plateforme: Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou supérieur; Mac OS 9 ou Mac OS X; Linux
- Matériel: 64 MB de RAM, 1 GB d'espace de disque libre
- Logiciels:
 - Adobe Acrobat Reader, Adobe Flash Player
 - Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
 - Navigateur: Internet Explorer 7 ou supérieur ou Firefox 36 ou supérieur
- Modem: 56 K
- Veuillez noter que JavaScript, les Cookies et les Pop-ups doivent être activés

Informations de Contact

Division E-learning et Gestion du Savoir

Tél : +221 33 829 55 00

Fax : +221 33 822 29 64

Courriel : IDEP@un.org



NB: L'IDEP encourage et soutient vivement la participation de femmes fonctionnaires dûment qualifiées à son programme de développement des capacités et de formation.